



DÉCLARATION LIMINAIRE à la FORMATION SPÉCIALISÉE D'INDRE-ET-LOIRE vendredi 16 octobre 2026

Monsieur le Président,

Le contexte social et économique est plus que compliqué, il est tourmenté ! Politique d'austérité, hausse des prix des carburants, baisse du pouvoir d'achat... réchauffement climatique, guerres à l'international, résurgence d'idées réactionnaires, montée du fascisme et tant d'autres crises.

Les luttes de la CGT s'inscrivent dans ce contexte. S'y agrègent des combats nouveaux ou larvés.

Ainsi, depuis plus de quinze jours maintenant, les lycéen·ne·s se mobilisent partout en France pour dénoncer la dégradation de leurs conditions d'études, le manque de moyens humains (enseignants, AESH, personnels administratifs, de vie scolaire ou de santé), les classes surchargées et surchauffées ou glaciales selon la saison, PARCOURSUP, l'insuffisance de moyens consacrés à l'Éducation Nationale, etc.

Difficile de ne pas y entendre l'écho de nos propres revendications : conditions de travail, manque d'agent·e·s, bureaux eux aussi surchauffés ou glaciaux, logiciels défaillants, manque de moyens consacrés à l'exercice de nos missions.

Et nous ne sommes pas les seuls ! Aujourd'hui, la mobilisation continue de s'amplifier avec les enseignants, les étudiant·e·s, les Fonctions publiques territoriale et d'État ou encore la Confédération paysanne. Et avec le soutien des 3/4 de la population sur ces revendications.

Car ce sont nos enfants ! Car ils sont l'avenir ! Des citoyen·ne·s ! Les travailleur·ses de demain.

Face à cette mobilisation légitime de la Jeunesse, le Gouvernement répond par la répression : plus de 6900 interpellations – il faut remonter au 17 octobre 1961 pour trouver un chiffre supérieur ! Des enfants étranglés, mutilés, éborgnés, des voitures bélier contre la foule, des charges à cheval, etc.

En réaction, le vendredi 2 octobre, le Ministre de l'Intérieur a osé dire « il n'y a aucune consigne de retenue et aucune consigne de ne pas utiliser tout l'armement à disposition des forces de sécurité intérieure ».

Nos enfants en payent le prix, celui de leur chair.

La CGT Finances Publiques dénonce toutes ces violences policières et toutes les formes d'intimidation exercées contre des jeunes qui font usage de leur droit d'expression et de mobilisation. La condescendance du gouvernement à leur égard témoigne du refus de prendre au sérieux les citoyen·ne·s qu'ils sont. Nous refusons que les établissements scolaires deviennent des lieux de répression. Les libertés d'expression, de réunion et de mobilisation, garanties par la Constitution et par des traités internationaux, doivent être respectées !

La CGT FiP est engagée auprès des lycéen·ne·s depuis le premier jour et appelle tous les collègues à continuer de participer par tous moyens aux mobilisations des organisations lycéennes ! Un préavis de grève Fonction publique d'État a été déposé par l'UFSE-CGT jusqu'au

31 octobre 2026 pour leur permettre de se mobiliser pour protéger nos enfants afin qu'ils puissent porter leurs revendications en toute quiétude.

Nous exigeons :

- **l'arrêt immédiat des violences policières contre les lycéennes et les lycéens,**
- **l'abandon des poursuites visant les jeunes mobilisé·e·s,**
- **la libération et le respect des droits des lycéen·ne·s arrêté·e·s,**
- **une enquête indépendante sur les violences policières,**
- **l'ouverture immédiate d'un réel dialogue avec les lycéen·ne·s !**

Nous savons que les moyens de répondre aux exigences de la jeunesse existent : 211 milliards d'aides aux grandes entreprises sans contreparties ni contrôles, des centaines de milliards déversés sur l'industrie d'armement, des centaines de milliards de dividendes versés par les entreprises françaises...

D'avril à juin 2026, les grandes entreprises cotées en France ont versé 61 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires, montant le plus élevé d'Europe et le deuxième derrière les États-Unis... soit les 2/3 du budget 2026 de l'Éducation nationale ou deux fois celui du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche !

On sait déjà que cette année sera de nouveau une année record pour les actionnaires.

Et évidemment, puisque nous sommes aux Finances publiques, impossible de ne pas évoquer les 80 milliards de fraude fiscale annuelle.

Une fraction de ces sommes permettrait de satisfaire les revendications des lycéen·ne·s.

Malheureusement, la logique gouvernementale est toute autre. Monsieur Lecornu cherche par tous les moyens à équilibrer son budget en appliquant une politique austéritaire réclamant toujours plus d'efforts aux travailleur·euses, aux retraité·e·s, aux malades ou aux personnes handicapé·e·s : gel du point d'indice, suppressions de postes, désindexation de certaines retraites, réduction des indemnités en cas d'arrêt maladie, gel des aides personnalisées au logement, fin du cumul de l'aide aux adultes handicapés et de l'allocation de solidarité spécifique pour 15 000 personnes handicapées.

Aucune attaque ne nous est épargnée !

Pourtant, et nous le savons bien, un budget comporte deux volets. Si le Gouvernement veut limiter le déficit, volonté dont on peut douter vu le résultat abyssal de ces dernières années, il peut s'intéresser aux recettes plutôt qu'aux dépenses ! Malheureusement, aucune mesure contraignant les plus riches ne trouve faveur à ses yeux :

- taxer le capital des personnes détenant plus de 100 millions d'euros ? *Que nenni !*
- taxer davantage les plus gros héritages ? *Que nenni !*
- capter une partie des super-profits des profiteurs de guerre comme Total ? *Que nenni !*

Bref, le message est clair, que les plus fortuné·e·s continuent à dormir tranquilles ! Le Français moyen se sacrifiera pour qu'ils n'aient pas à contribuer à la société.

Car c'est bien de cela dont il s'agit ! 13 000 foyers assujettis à l'impôt sur la fortune immobilière ne payent pas un centime d'impôt sur le revenu du fait de réductions et autres faveurs fiscales.

Alors qu'aujourd'hui 862 000 agent·e·s public.ques perçoivent un traitement inférieur au Smic, Monsieur Lecornu annonce la continuation du gel du point d'indice. En 10 ans, la perte du pouvoir d'achat des agent·e·s public.ques est estimée à 15 % de leur traitement.

Ces faveurs, c'est nous toutes et nous tous qui les assumons, au quotidien et de plusieurs façons :

- par le manque d'effectifs qui mine nos services,
- par la baisse drastique de notre pouvoir d'achat : des centaines d'euros par mois, des dizaines de milliers sur plusieurs années, rien que par l'effet du gel du point d'indice,
- par la qualité de plus en plus douteuse de nos applications,
- par les failles béantes de notre cybersécurité qui sont conséquentes aux choix politiques funestes.

Il faut que cela cesse !

La dégradation de nos conditions matérielles, aussi bien nos conditions économiques que nos conditions de travail, a un impact prégnant sur notre santé physique et mentale.

Même l'observatoire interne, présentant pourtant la situation sous un jour radieux, n'arrive plus à escamoter la réalité : les agent·e·s fatiguent, perdent le sens de leur travail, assistent au délitement du service public et n'entrevoient plus de perspectives d'évolution de carrière ni même salariale.

Il est vital, à tous les niveaux des Finances publiques, de prendre en considération ces avertissements et d'impliquer les agent·e·s dans l'évolution de notre administration.

Dans un autre domaine, le ridicule ne tuant pas, la Direction Générale poursuit ses exercices d'autosatisfaction, avec pour dernier avatar, le questionnaire sur les « valeurs de la DGFIP ».

Dans un tel contexte, cela pourrait porter à rire, mais cette ultime tentative de resserrer les rangs s'avère ridicule. On se croirait dans une start-up en manque de cohésion.

Ces valeurs, au nombre de six, ont déjà été choisies par des ateliers de la DG : l'agilité y tient une grande place. Traduction : ce qui compte le plus, c'est la capacité d'adaptation des agent·e·s – « résilience » diront d'autres. Notion managériale utilisée à toutes les sauces, elle a pour objectif de nous faire avaler la poursuite incessante des restructurations et suppressions d'emplois. Ainsi, la responsabilité d'un mauvais fonctionnement du service ne dépend-il pas de l'organisation de travail ou du manque d'effectifs, mais bien des agent·e·s eux-mêmes, car ils n'ont pas suffisamment fait preuve « l'agilité ».

Au demeurant, la CGT Finances publiques note que le service public ne fait pas partie des valeurs de la DGFIP !

Aux pannes répétées d'Hélios, au chaos GMBI qui produit encore ses effets délétères sur le moral des collègues, à l'affaiblissement du contrôle fiscal, au piratage d'une plate-forme à peine un mois après la mise en place de la facturation électronique, s'ajoutent des annonces culpabilisantes voire contradictoires pour les agent·e·s sur la sécurité informatique, la traçabilité des applications, le stockage des données... À la clef, la menace de sanctions disciplinaires !

Cette défiance de principe est exagérée et inquiétante. Les agent·e·s ne peuvent plus exercer sereinement leurs missions sans crainte de voir leur responsabilité personnelle et pécuniaire engagée.

Alors que faire ?

- Réaliser ses missions mais ne pas respecter les consignes de la Direction ?
- Respecter les consignes de la Direction mais ne plus réaliser ses missions ?

Parlons également des statistiques qui les stressent au quotidien, et ce tous grades confondus. Auparavant, une baisse du nombre de mandats ou de titres à prendre en charge représentait l'occasion de se pencher sur des tâches plus complexes et chronophages. Aujourd'hui, domine la crainte de ne pas remplir l'objectif chiffré et que son travail ne figure pas dans une des colonnes des tableaux de suivi étudiés quotidiennement par la Direction et les chef·fe·s de service.

Terminons avec le constat réitéré de la hausse catastrophique des prix des carburants : se déplacer pour travailler coûte de plus en plus cher ! De nouveau, nous insistons sur l'importance du maintien du télétravail sur plusieurs jours.

Pour certain·e·s collègues, c'est une bouée de secours qui permet de travailler dans des conditions plus sereines et de ne pas craquer.

La CGT FiP rappelle qu'il faut inclure dans cette démarche nos collègues agents techniques et Berkaniens, car ils ne peuvent pas télétravailler. Une compensation financière s'impose !

C'est pourquoi, la CGT Finances publiques revendique :

- un plan de recrutement d'agent·e·s statutaires à hauteur des besoins de nos services,**
- le retrait du NRP 2,**
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,**
- des mesures salariales générales, notamment une revalorisation significative de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation,**
- la refonte de toutes les grilles indiciaires pour une véritable progression de carrière et la sortie des débuts de carrière du niveau du SMIC,**
- la revalorisation des filières à prédominance féminine,**
- le rétablissement du versement de la garantie individuelle de pouvoir d'achat,**
- le maintien à 100 % des rémunérations versées en congé de maladie ordinaire**
- l'abrogation du jour de carence,**
- les moyens budgétaires à la hauteur des besoins et des missions des services publics,**
- le maintien du pouvoir d'achat des retraité·e·s.**

Pour conclure, comment ne pas évoquer la mort du collègue qui s'est suicidé sur son lieu de travail à Noisy-le-Grand vendredi 9 octobre 2026.

Rappelons les chiffres : 13 tentatives et 9 suicides en 2024, 26 tentatives et 19 suicides en 2025. 26 tentatives et 6 suicides en 2026.

Après le choc de cette nouvelle, le drame intervenu dans nos services n'est pas anodin et dit beaucoup sur le mal-être des personnels de la DGFIP.

Cette situation n'est malheureusement pas isolée et nombre de collègues dans l'ensemble des services de la DGFIP sont également en souffrance, quel que soit leur grade.

La CGT FiP exige une réponse à la hauteur des enjeux. La DGFIP doit réagir pour que cela ne reproduise plus jamais en mettant en place une véritable politique de prévention des risques psycho-sociaux et de se questionner sur l'organisation du travail et sur le management.

Nous attendons des actes forts.

Pour toutes ces raisons, les élues de la CGT FiP ne siégeront pas à la FS ni en 1^{re}, ni en 2^{de} convocation.